

Enquête sur les facteurs de gravité des morsures de chiens

Consentement de participation

NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Vous (ou votre enfant) venez d'être mordu par un chien. Pour mieux comprendre les facteurs de gravité des morsures de chien, nous vous proposons de participer à l'enquête épidémiologique, organisée à partir de 2009 par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Association des vétérinaires comportementalistes Zoopsy.

Cette enquête permettra notamment de décrire la gravité des morsures en fonction des caractéristiques du chien et du lien entre celui-ci et la personne victime de morsure. Ces informations constituent une aide précieuse pour la prévention des morsures de chien.

PARTICIPATION A L'ENQUÊTE

Si vous acceptez de participer à cette enquête (pour vous ou pour votre enfant mineur), vous devrez répondre à quelques questions lors de votre prise en charge aux urgences, puis vous serez contacté par téléphone dans environ 15 jours par un vétérinaire comportementaliste qui vous posera quelques questions sur le chien qui vous a mordu, puis dans un mois par un médecin qui vous interrogera sur l'évolution clinique de la morsure. Ces informations ainsi que certaines données de votre dossier médical (âge, sexe, gravité et localisation de la morsure, traitements reçus) seront transmises de façon strictement anonyme à l'InVS. Ces données feront l'objet d'un traitement informatisé. Elles sont strictement confidentielles et leur usage est limité aux objectifs de l'enquête. En aucun cas, votre nom, votre adresse, votre numéro de sécurité sociale ou toute autre donnée susceptible de vous identifier ne seront communiqués à d'autres personnes que les enquêteurs.

Votre participation est volontaire et non rémunérée. Vous pouvez l'interrompre à tout moment sans avoir à en donner les raisons. Que vous acceptiez de participer ou non, cela ne modifiera ni vos traitements, ni votre relation avec l'équipe médicale.

Pour toute question relative à l'enquête, vous pouvez joindre Cécile Ricard, à l'InVS, au 01.55.12.53.19 ou c.ricard@invs.sante.fr.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'InVS : Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, Unité traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint Maurice cedex.



Enquête sur les facteurs de gravité des morsures de chien CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

Je soussigné(e)..... (nom et prénom de la personne mordue ou de son représentant légal pour les enfants mineur), certifie avoir lu et compris le document d'information qui m'a été remis.

J'ai compris que les données enregistrées à l'occasion de ce protocole feront l'objet d'un traitement informatisé anonyme.

J'accepte / Je n'accepte pas que les informations recueillies aux urgences soient transmises à l'InVS de façon anonyme.

J'accepte / Je n'accepte pas d'être contacté par téléphone dans quelques jours.

Je connais la possibilité d'interrompre ma participation à tout moment sans avoir à justifier ma décision.

Fait à, le

Signature :

